

0790978J
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DENFERT ROCHEREAU
31 RUE JEAN JAURES
79403 ST MAIXENT L ECOLE CEDEX
Tel : 0549052699

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/09/2019
Réuni le : 10/10/2019
Sous la présidence de : Alain Pairault
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Mme la gestionnaire présente la liste des adhésions et des contrats à caractère pluriannuel pour 2019 (voir pièce jointe en annexe).
Cette liste sera représentée aux futurs conseils d'administration si nécessité et pour réactualisation.
A noter parmi les nouvelles conventions :

- convention « Chœur en Scène »,
- convention IFSI,
- convention Niort Glace,
- convention avec la mairie de Niort pour une animation autour du festival du POLAR,
- convention SASM tennis de table,
- convention Ligue d'Enseignement : devoirs faits,
- convention pour la participation financière du CD79 pour l'utilisation des stades de la ville de St Maixent.

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à engager les dépenses liées aux contrats, conventions et groupements de service de la liste jointe en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

